

Bilatérales Suisse / UE : mise en application d'un schéma d'optimisation pour l'assurance santé

Le frontalier souscrit un contrat groupe ouvert signé par l'Association pour l'Optimisation des Assurances Transfrontalières auprès de sociétés d'Assurance et d'assistance qui délèguent à MSPINT la gestion de ces contrats, lequel en partenariat avec les entreprises les font connaître à leurs transfrontaliers.

